

Réaliser les travaux permettant d'installer la Fibre avec Orange.

Vous avez souscrit à une offre Fibre avec Orange.
Cependant, pour pouvoir effectuer le raccordement en fibre optique de votre logement ou local professionnel, **des travaux préalables sont nécessaires chez vous, à votre charge.**

Ce document vous aidera à identifier les travaux à réaliser avant de pouvoir de nouveau solliciter un rendez-vous avec un technicien.

La Fibre chez vous



En maison individuelle

La fibre entre sur votre terrain via une plaque au sol (cela s'appelle un regard) installée en limite de votre terrain. Une canalisation part de ce regard vers votre maison. Si des travaux sont nécessaires sur votre terrain et/ou à l'intérieur de votre maison (jusqu'à la prise terminale optique), ils sont à votre charge.

En immeuble

La fibre arrive dans votre appartement au plus près de votre porte d'entrée. L'éventuelle pose de gaines et/ou de goulottes à l'intérieur de votre logement ou local professionnel (parties privatives), jusqu'à la prise terminale optique, est à votre charge.